

Les Québécois sont invités à exercer leur droit de vote jusqu'à 20 heures

Écrit par L'actualité
Lundi, 07 Avril 2014 12:06 -

QUÉBEC – Les Québécois sont invités à exercer leur droit de vote en ce lundi, jour d'élection générale.

Près de cinq millions d'électeurs sont conviés aux urnes, si l'on tient compte de ceux qui ont déjà voté par anticipation. Le scrutin servira à combler les 125 sièges de l'Assemblée nationale.

Au total, 814 candidats chercheront à obtenir la faveur de l'électorat dans la province.

Les bureaux de vote seront ouverts de 9 heures 30 à 20 heures.

Pour exercer son droit de vote, chaque électeur doit être inscrit sur la liste électorale.

Après avoir décliné leurs nom et adresse au scrutateur, les électeurs doivent établir leur identité.

Pour ce faire, ils peuvent présenter une carte d'assurance maladie, un permis de conduire, un passeport canadien, un certificat de statut d'Indien ou une carte d'identité des Forces canadiennes.

À la dissolution de l'Assemblée nationale, le 5 mars, le Parti québécois de la chef Pauline Marois comptait 54 députés. Le Parti libéral du Québec, mené par Philippe Couillard, disposait de 49 députés.

On comptait 18 députés de la Coalition avenir Québec, de François Legault; deux de Québec solidaire; et deux députés indépendants.

Les Québécois sont invités à exercer leur droit de vote jusqu'à 20 heures

Écrit par L'actualité

Lundi, 07 Avril 2014 12:06 -

Cet article [Les Québécois sont invités à exercer leur droit de vote jusqu'à 20 heures](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#).

Consultez la source sur Lactualite.com: [Les Québécois sont invités à exercer leur droit de vote jusqu'à 20 heures](#)